

# Après la manifestation islamiste de Hambourg, panique à Berlin !

écrit par Jean Schoving | 1 mai 2024



**Manifestation islamiste à Hambourg : les commentaires de l'émetteur allemand de NDR (service public audiovisuel Norddeutscher Rundfunk) après la manifestation islamiste à Hambourg : il faut réagir en conséquence**

Après une manifestation islamiste réunissant quelque 1 000 partisans du groupement « Musulman interaktif » (*Muslim Interaktiv*) ce samedi à Hambourg, les voix exigeant des conséquences se font de plus en plus fortes. Le parti CDU demande maintenant que la Commission de l'Intérieur du Sénat étudie le problème de la manifestation islamiste lors d'une

session extraordinaire.

**Selon des informations données par le service de protection de la constitution (service de renseignement intérieur) de Hambourg, la personne qui a déclaré la manifestation est proche du groupement « Muslim Interaktiv ». Ce groupement est catalogué par le service de renseignement comme association assurément extrémiste. Dennis Thering, chef de la CDU, a déclaré : « *Il faut que la SPD et les Verts acceptent qu'on leur demande la raison pour laquelle cette manifestation de haine dans les rues de Hambourg a été tolérée sans qu'on réagisse.* » C'est la raison pour laquelle le groupe parlementaire de la CDU au Sénat de Hambourg demande que la Commission de l'Intérieur étudie la question. Lundi, Thering a demandé à nouveau l'interdiction de « Muslim Interaktiv ». Selon lui, on a affaire à une association radicale que la Constitution devrait supprimer.**

### **L'interdiction de l'association est à étudier**

**Le sénateur de l'Intérieur de Hambourg, Andy Grote (SPD), a déclaré : « *Un tel spectacle assuré par des islamistes m'est insupportable et me révulse.* » Il ajoute qu'au cours des derniers mois on ne serait pas resté inactif et aurait déjà par exemple fermé des réseaux sociaux du groupement et effectué des perquisitions. « **Nous allons exploiter toutes les possibilités de notre marge de manœuvre juridique** », a déclaré Grote au Journal de Hambourg de l'émetteur de télévision NDR.**

**Le porte-parole de la SPD, Sören Schumacher, mise sur une interdiction de l'association « Muslim Interaktiv » : « *Les autorités de sécurité sont chargées de vérifier les conditions d'une possible interdiction de 'Muslim Interaktiv'. Aucune demande de la part de la CDU au Sénat de Hambourg n'est nécessaire à cet égard.* » Sina Imhof (Verts) voit suffisamment de raisons pour une procédure d'interdiction. Cela relèverait cependant de la compétence**

du gouvernement fédéral. Mais la ville de Hambourg elle-même pourrait assurer plus de travail de prévention à l'égard de la propagande islamiste sur le Web, d'après Imhof.

**Pour le Ministre de l'Intérieur (SPD), Nancy Faeser, la manifestation est « difficile à supporter ».** Elle a demandé une « intervention rigoureuse » de l'État. *Sur les routes allemandes ne doit exister aucune propagande pour le Hamas, aucune parole de haine contre les Juifs et aucun appel à la violence,* a-t-elle souligné lundi à la radio *Deutschlandfunk*. Le ministre allemand de la Justice, Marco Buschmann (FDP) a écrit lundi sur X : « *Quiconque préfère un califat à l'État de la Constitution est libre d'émigrer.* »

**Pour le Chancelier fédéral Olaf Scholz (SPD, les délits doivent donner lieu à des poursuites.** il a également exigé des réactions : « *Une chose doit être claire : tous les délits, partout où les lois de la République fédérale d'Allemagne ont été transgressées, doivent donner lieu à des poursuites* », a déclaré Scholz lundi à Berlin. « Toutes les possibilités et options d'agir dont dispose notre État de Droit doivent être appliqués contre les activités islamistes, quelles qu'elles soient. ».

**Mais pour la Police il n'y avait aucune base légale pour une interdiction de la manifestation.**

Une interdiction de la manifestation du week-end en vertu du droit au rassemblement était absolument impossible, a soutenu le directeur de la Police de Hambourg, Falk Schnabel, dans une interview de NDR Info.

La Police de Hambourg, à qui sont rattachées les autorités en matière de rassemblement a étudié très intensément au préalable les possibilités d'une interdiction. « *Tous les juristes nous ont dit que ce que nous possédions comme faits accomplis ne suffirait pas pour une interdiction* », a-t-il

ajouté plus tard dans le *Hamburg Journal* du NDR. Mais un sévère cahier des charges avait été émis. **Le droit au rassemblement ne permettrait pas aux autorités en matière de rassemblement d'évaluer des opinions individuelles.** « *Pour nous, ce qui est déterminant : un rassemblement se déroule-t-il pacifiquement et sans incidents et délits ? Dans le cas présent, nous ne disposons pas d'indices suffisants justifiant une interdiction.* » Le droit au rassemblement est tolérant, dit-il, et une interdiction ne serait prévue qu'en dernier ressort.

Mais a posteriori, le Ministère public devrait à présent contrôler si certaines paroles ont une pertinence pénale. Schnabel a souligné auprès de NDR Info : « **Il est demandé au gouvernement fédéral de mettre en évidence s'il n'est pas possible d'interdire cette organisation à l'origine de ce rassemblement** ». De même, si des activistes déterminants de « Muslim Interaktiv » étaient établis à Hambourg, une procédure d'interdiction relèverait de la compétence du Gouvernement fédéral.

### **L'affaire de la manifestation s'est rapidement diffusée sur les réseaux sociaux**

Les manifestants étaient parfaitement organisés et bien préparés : les organisateurs de « Muslim Interaktiv » avaient apporté avec eux des centaines d'affiches pour la manifestation au Steindamm. Ils critiquaient le fait qu'ils seraient mal présentés dans les médias allemands et parlaient de « campagnes de haine ». Sur les affiches, on pouvait lire des slogans tels « Allemagne = dictature des valeurs », mais également l'exigence d'un califat (« *Le califat est la solution* »). La manifestation dans le quartier St. Georg s'était pacifiquement dissoute après une heure et demie.

Les discours étaient directement retransmis sur les réseaux des médias sociaux. Le directeur de la Police, Schnabel, mit

en garde contre le fait que le regroupement avec des mises en scène de cette nature s'adressait de manière ciblée aux jeunes gens. La vitesse à laquelle les contenus se sont propagés peut être observée sur X, la plate-forme des médias sociaux – même Elon Musk s'y est exprimé.

**Traduction de Jean Schoving pour Résistance républicaine**

<https://www.ndr.de/nachrichten/hamburg/Nach-Islamisten-Demo-in-Hamburg-Forderungen-nach-Konsequenzen,musliminteraktiv102.html>

Pour en savoir plus sur *Muslim Interaktiv* :

Si la video ne s'affiche pas, cliquer sur [cette adresse](#)